

**Séjours  
colos**

**Séjours  
dans  
une  
famille**

**Séjours  
familiaux**

**Accueils  
de loisirs**

**Sports**

**Jeunes  
BAFA/BAFD**

**2021**

**Besançon**

**Dispositif d'aides**

Ville de  
**Besançon**

**Tickets Loisirs Vacances**

## Édito

Dans ce contexte exceptionnel et difficile, plus que jamais nous mesurons combien l'accès aux loisirs est essentiel à notre bien-être, en particulier pour les enfants dont l'éveil, l'épanouissement, la construction personnelle et sociale passent aussi par les activités hors du cadre scolaire ou familial.

Avec les Tickets Loisirs Vacances, la Ville de Besançon vous propose des aides qui, nous nous y efforçons, répondent à vos besoins. S'adressant à toutes les familles bisontines, quelles que soient leurs conditions, ils facilitent l'accès aux loisirs, aux activités sportives, aux départs en vacances ainsi qu'à la formation aux métiers de l'animation.

Nous espérons vivement qu'en cette année 2021, chacune et chacun d'entre vous puisse profiter pleinement de ces aides et ainsi goûter de nouveau le bonheur de se divertir, se ressourcer, s'évader et tout simplement d'être ensemble.

### Anne VIGNOT

Maire de Besançon  
Présidente de  
Grand Besançon Métropole

### Carine MICHEL

Adjointe à la Maire déléguée  
à la Vie associative et à la  
Vie des quartiers

### Nathan SOURISSEAU

Conseiller municipal  
délégué à la Coordination  
jeunesse

## 6 tickets

### Séjours colos

en centre  
ou camp de vacances

### Séjours dans une famille

AFB  
Association  
des familles  
bisontines

### Deux formules :

- L'enfant part seul en centre de vacances ou en camp, le séjour est agréé « séjour de vacances » par la DDCSPP\*. La durée du séjour est au minimum de 5 jours 4 nuits et doit se dérouler dans un pays de l'Union Européenne ou en Suisse.
- L'enfant part seul dans une famille, le séjour est organisé par une association de la région, sans restriction concernant le nombre de jours.

Pour ces deux formules, le départ est possible durant chaque période de vacances scolaires.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de ces aides est de 800 €.

Sur une année civile, le nombre total de jours pris en charge ne saurait excéder 28 jours (20 jours maximum pour l'été) pour les deux formules confondues.

### Séjours familiaux

La famille part en séjour dans la région dans une structure labellisée vacaf (dispositif national des CAF qui prend en charge 40 à 50 % du coût du séjour pour les QF inférieurs ou égaux à 800 €).

Possibilité de départ les week-ends et durant chaque période de vacances scolaires.

Les tickets séjours familiaux prennent en charge les enfants mineurs non soumis à gratuité et un des deux parents à hauteur de 7 jours par an maximum.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de cette aide est de 800 €.

### Accueils de loisirs

L'enfant est inscrit en accueil de loisirs à Besançon agréé par la DDCSPP\* avec repas inclus. Durant chaque période de vacances scolaires. Prise en charge de 20 jours maximum par an.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de cette prestation est de 800 €.

Attention : compte tenu des tarifs pratiqués par les accueils de loisirs des Francas du Doubs et de la MJC Besançon Clairs-Soleils, aucun ticket ne sera délivré pour ces structures.

### Sports

L'enfant est inscrit dans une association sportive bisontine affiliée à une fédération et adhérente de l'Office municipal des sports.

Ce ticket s'adresse aux enfants scolarisés en école élémentaire. Une seule adhésion possible à un seul club par an.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de cette aide est de 800 € et le montant de l'aide de 120 € maximum.

Attention : la délivrance des tickets Sports débute à la rentrée scolaire de septembre et s'achève le vendredi 12 novembre 2021.

### Jeunes BAFA BAFD

Ces tickets s'adressent aux Bisontins âgés de 17 à 25 ans pour le BAFA et de 21 à 28 ans pour le BAFD, inscrits à une formation en vue d'obtenir le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur,

en formation générale / de base ou d'approfondissement / perfectionnement. Prise en charge d'un seul stage par année civile et par personne.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de cette aide est de 800 € et le montant de l'aide de 200 € maximum.

\* DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

TICKETS LOISIRS VACANCES	ÂGE REQUIS	CARACTÉRISTIQUES	PÉRIODES DE DÉPART POSSIBLES / NOMBRE DE JOURS MAXIMUM ATTRIBUÉS PAR AN	DURÉE DE LA PRESTATION	PÉRIODES DE DÉLIVRANCE DES TICKETS	AIDES SUIVANT CONDITIONS DE RESSOURCES (QF CAF)			
						QF 1 > 0 € ≤ 450 €	QF 2 > 450 € ≤ 530 €	QF 3 > 530 € ≤ 640 €	QF 4 > 640 € ≤ 800 €
Séjours colos centre ou camp de vacances	0-18 ans	Séjour organisé par une structure française Séjour agréé DDCSPP* Séjour se déroulant dans un pays de l'Union Européenne ou en Suisse	Vacances scolaires 28 jours maximum/an dont 20 jours maximum/été	5 jours / 4 nuits minimum	Toute l'année sur rendez-vous uniquement  Centre municipal Sancey et Maisons de quartier municipales	6,50 € par jour par enfant	5,50 € par jour par enfant	4,50 € par jour par enfant	2,50 € par jour par enfant
Séjours dans une famille		Séjour organisé par une association agréée DDCSPP*		Pas de durée minimum		5 € par jour par enfant	4 € par jour par enfant	3 € par jour par enfant	2 € par jour par enfant
Séjours familiaux		Séjour organisé par une structure française labellisée VACAF** Séjour se déroulant uniquement dans la région	Week-end et vacances scolaires 7 jours maximum/an	Pas de durée minimum Prise en charge d'un parent et des enfants non soumis à gratuité		6,50 € par jour par enfant	5,50 € par jour par enfant	4,50 € par jour par enfant	2,50 € par jour par enfant
Accueils de loisirs		Structure agréée Accueil de loisirs (ACCEM***) par la DDCSPP* Hors accueils de loisirs Francas et MJC Clairs-Soleils Uniquement journée avec repas à Besançon	Vacances scolaires 20 jours maximum/an	1 à 20 jours/an		40 € par jour pour 1 adulte	30 € par jour pour 1 adulte	20 € par jour pour 1 adulte	10 € par jour pour 1 adulte
		Jeunes BAFA/BAFD	Organismes agréés DDCSPP*	Vacances scolaires 1 session/an		1 formation/an + 50 € supplémentaires en cas de session en internat	Formation générale / de base ou approfondissement / perfectionnement :		
Sports	du CP au CM2	Clubs bisontins affiliés à une fédération sportive Club adhérent à l'OMS****	1 adhésion/an	Adhésion annuelle	120 € maximum	80 € maximum	40 € maximum	20 € maximum	
	17-25 ans pour le BAFA 21-28 ans pour le BAFD				200 € maximum	150 € maximum	100 € maximum	50 € maximum	

\* DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations  
 \*\* VACAF : Dispositif national des CAF qui prend en charge 40 à 60 % du coût du séjour pour les QF inférieurs ou égaux à 800 € - vacaf.org

\*\*\* ACCEM : Accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs  
 \*\*\*\* OMS : Office municipal des sports

## Infos pratiques

### Conditions d'attribution des tickets

Il faut être domicilié à Besançon pour pouvoir bénéficier des tickets, quels qu'ils soient.

Puis, selon les tickets, il faut :

- pour les tickets Séjours et Accueils de loisirs : être âgé de moins de 18 ans au premier jour du séjour ou de l'accueil de loisirs.
- pour les tickets Sports : être scolarisé en classe élémentaire, du CP au CM2.
- pour les tickets Jeunes BAFA : être âgé de 17 à 25 ans.
- pour les tickets Jeunes BAFA : être âgé de 21 à 28 ans.

### Conditions de ressources

L'attribution des Tickets Loisirs Vacances est indexée sur le quotient familial CAF des familles (cf. tableau pages 4 et 5).

Un minimum de 10 % du coût de chaque prestation doit rester à la charge de la famille. La Ville de Besançon se réserve, en conséquence, le droit de moduler ses aides en fonction des autres aides obtenues ou à venir.

### Païement

L'aide est versée directement au prestataire : la famille remet le ticket à l'organisateur qui déduit son montant du tarif.

### Dossier à constituer

Les familles sont invitées à se présenter au rendez-vous après inscription auprès de l'organisme de vacances, l'accueil de loisirs, l'association sportive ou le centre de formation, avec les documents suivants :

- un bulletin de préinscription précisant tous les renseignements sur l'organisateur (nom, dates, lieu, durée, tarif...) assorti d'une attestation ou d'un devis
- un justificatif de domicile récent
- le n° d'allocataire CAF
- une pièce d'identité

## Calendrier des vacances scolaires 2020

### Zone A

Hiver	Printemps	Été	Toussaint	Noël
du samedi 6 au lundi 22 février 2021	du samedi 10 au lundi 26 avril 2021	du mardi 6 juillet au jeudi 2 septembre 2021	du samedi 23 octobre au lundi 8 novembre 2021	du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022

## Retrait des tickets

### 1 mode de retrait : sur rendez-vous

L'évolution de l'épidémie de Covid-19 et les consignes sanitaires qui y sont liées étant incertaines à l'heure où nous publions ce livret, **les Tickets Loisirs Vacances seront délivrés exclusivement sur rendez-vous en 2021, et ce quels que soient le type de tickets et le site de retrait.**

### 2 périodes de retrait selon les tickets

Du mercredi 1<sup>er</sup> septembre  
au vendredi 12 novembre 2021  
seulement

[> tickets Sports](#)

Toute l'année 2021

[> tous les autres tickets](#)

### 5 sites de retrait

**Centre municipal Sancey**  
27 rue Alfred Sancey  
03 81 87 80 70

**Bains Douches Battant**  
1 rue de l'École  
03 81 41 57 58

**Maison de quartier Grette Butte**  
31 bis rue du Général Brulard  
03 81 87 82 40

**Maison de quartier Montrapon Fontaine-Écu**  
Centre Pierre de Coubertin  
1 place Pierre de Coubertin  
03 81 87 82 80

**Maison de quartier Planoise**  
Centre Nelson Mandela  
13 avenue Île-de-France  
03 81 87 81 20

En complément de ce livret, découvrez les offres estivales de loisirs, sorties et séjours dans le guide **Loisirs & vacances pour tous · été 2021** à paraître en mai.

# Tickets Loisirs Vacances

**Ce livret est édité  
par la Direction Vie des quartiers  
de la Ville de Besançon**

**Nous rendre visite**  
Centre municipal Sancey  
27 rue Alfred Sancey 25000 Besançon

Ouvert toute l'année  
de lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Tram lignes 1 et 2 station Polygone  
Bus ligne L4 arrêt La Butte  
Bus ligne 9 arrêt Polygone

**Nous appeler**  
03 81 87 80 70

**Nous écrire**  
Ville de Besançon  
Direction Vie des quartiers  
2 rue Mégevand 25034 Besançon Cedex  
dvq@besancon.fr

**Retrouvez le guide en ligne  
et plus d'infos loisirs  
sur [besancon.fr](http://besancon.fr)**

